Votre calendrier des collectes

LES LACS DE L'ESSONNE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Octobre 2014 à avril 2015

À VIRY-CHATILLON PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LES LACS DE L'ESSONNE

A partir du 1er octobre 2014, emballages et papiers ne font plus qu'un !

Par Laurent Sauerbach,
Président de la Communauté d'Agglomération Les Lacs de l'Essonne

Depuis quelques années, vous vous êtes investis dans un effort de réduction des déchets ménagers et de tri sélectif. Cette action porte ses fruits puisqu'elle a permis de baisser la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et d'optimiser les quantités de déchets produites. Merci à vous !

A partir du 1er octobre 2014, des ajustements des collectes de vos déchets ménagers seront mis en place : vous pourrez désormais mélanger les journaux magazines et les papiers (bac bleu) dans les emballages (bac jaune).
Si vous souhaitez vous séparer du bac bleu, vous pourrez le faire en appelant le numéro vert gratuit 0 800 502 090, afin qu'il vous soit retiré.
Bien entendu, si vous souhaitez conserver encore votre bac ou votre caissette bleue, vous le pourrez. Les éboueurs collecteront alors les deux bacs (jaune et bleu) dans le même camion.

Bien cordialement

Le chat a neuf vies. Le papier en a cinq. (Pour le papier, c'est prouvé.)
Tous les papiers ont droit à plusieurs vies.
recyclons-les-papiers.fr | ecofolio

QUESTION : Combien de fois peut-on recycler une feuille de papier ?

REPONSE : 5 fois. Les fibres d'origine végétale du papier finissent par s'user au fur et à mesure des recyclages successifs. Mais permettre à un objet en papier ou en carton d'être réutilisé 5 fois, ce n'est déjà pas si mal.

FLASH SPÉCIAL !!

L'information est confirmée ….

Le PAPIER rejoint les EMBALLAGES …

FLASH SPÉCIAL !!

Vert :
Bouteilles, pots en verre, bocaux en verre uniquement, hors sacs plastique.

Jaune ou orange :
Les bouteilles de soda, d'eau ou de lait, les briques de lait avec les bouchons, de jus de fruits, les bouteilles d'adoucissant, de lessive, les boîtes de conserve vides, les bouteilles d'huile, les cannettes, les aérosols, les boîtes d'emballage en carton non souillées…

Journaux, magazines, revues (sans les films plastique) et autres papiers d'écriture

DES QUESTIONS - DES RÉCLAMATIONS
DES REMARQUES
Numéro Vert (appel gratuit)
0 800 502 090

Vert foncé :
autres déchets non recyclables

LE SAVIEZ-VOUS ? Le « Point vert » qui figure sur 90 % des emballages ne signifie pas que le produit est recyclable ou sera recyclé. Il indique que le fabricant verse une taxe à une société chargée de valoriser les déchets (Eco-Emballages, Adelphe). Les fonds sont reversés aux collectivités locales et servent à la mise en place de la collecte sélective et au recyclage. En moyenne, la contribution du fabricant est de 0,7 centimes d'euro par emballage.

La collecte des Végétaux

LA COLLECTE DES VÉGÉTAUX EN MAISONS INDIVIDUELLES SE TERMINERA LE 16 DÉCEMBRE 2014 ET REPRENDRA LE 31 MARS 2015.

ATTENTION ! Du 17 janvier au 14 février 2015, vous pourrez déposer vos sapins de Noël (hors sapins floqués blancs), le samedi matin au Centre technique Municipal de Viry-Châtillon, de 8h30 à 12h. En dehors de ces dates, vous voudrez bien vous déplacer en déchetteries.

A partir du mois de Mai 2015, les fréquences diminuent et passent de 4 à 3 passages aux mois de septembre, novembre, décembre 2015. Elles passent également de 4 à 2 passages au mois d'août 2015. Les composteurs demeurent à votre disposition gratuitement : un équipement en bois qui vous permet de diminuer les volumes de végétaux présentés en sacs à la collecte. **Valorisez vos déchets par le compostage.**

Sont collectés le gazon, le feuillage, les fleurs fanées, les tailles, les petits branchages obligatoirement attachés en fagots de 1.8 m maximum.

Attention ! Les troncs d'arbre, même débités, ne pouvant être compostés, doivent être déposés en déchetteries.

Les sacs plastiques transparents doivent être présentés à la collecte avant 6 heures du matin, **dans la limite de 10 unités par collecte.** Réutilisables, ils vous seront rendus par les équipes.

Le stockage de végétaux de plus de 24 heures n'est pas autorisé sur le domaine public, qu'ils soient en sacs, en fagots voire même en vrac.

Des sacs « végétaux » sont disponibles gratuitement :
- ➜ A la communauté d'agglomération « les lacs de l'Essonne », 52 avenue du Président Kennedy – 91170 Viry-Châtillon.
- ➜ A l'Hôtel de Ville, dans les mairies de quartier,
- ➜ Au Centre Technique Municipal, 20 av. André Malraux.

VOUS HABITEZ EN MAISON INDIVIDUELLE, ET VOUS VOUDRIEZ FAIRE DU COMPOST PLUTÔT QUE D'EN ACHETER ?
La Communauté d'Agglomération met à votre disposition gratuitement un composteur en bois de 400 litres (1 m² au sol). Vous pourrez ainsi réaliser votre compost en y déposant vos déchets organiques (épluchures de fruits & légumes, boites d'œuf en carton, marc de café...) et vos végétaux (tontes, petits branchages...). Vous limiterez ainsi le volume de vos déchets et leur présentation aux collectes. N'hésitez pas, contactez le service « Gestion des Déchets » au **0800 502 090** (Numéro vert gratuit).

Les déchetteries

Plusieurs déchetteries départementales sont à votre disposition gratuitement.
Vous pouvez y déposer toutes sortes de déchets (cartons, végétaux, troncs d'arbres, terres, pierres, plaques de béton, chaudières, batteries, peinture, solvants, produits toxiques, électro-ménagers …).

Attention ! Pour accéder aux déchetteries, la Communauté d'Agglomération vous délivre une nouvelle carte d'accès à votre nom sur présentation d'un justificatif de domicile (factures EDF, GDF, quittance...). N'hésitez pas à contacter l'équipe de la gestion des déchets au **0 800 502 090**.

➜ **L'apport de déchets est limité en quantité et par semaine :**
- 4 pneus,
- 4 pièces informatiques ou electro-ménagers,
- 2 bouteilles de gaz,
- 2 batteries,
- 2 extincteurs,
- 50kg de déchets spéciaux (peintures, colles, médicaments, huiles...).

Nouvelle carte depuis 2013

Viry-Chatillon

Octobre 2014 > Avril 2015

L'enlèvement des encombrants

➜ **Attention aux encombrants !!!**

Les objets volumineux sont nombreux et encombrent les caves et les greniers. Ces déchets sont collectés une fois par mois par quartier. Ils doivent être déposés sur le trottoir avant 6 h du matin.

Attention : ne sont pas collectés

Les encombrants ne doivent pas être stockés sur le trottoir plus de 24 heures avant leur enlèvement. La quantité maximale autorisée est de 4 m³.
En cas de doute, merci de vous adresser au numéro gratuit avant toute sortie d'objets volumineux sur le trottoir.

- **gravats,**
- **cuve à mazout,**
- **chaudière,**
- **chauffe-eau,**
- **ballon d'eau chaude,**
- **végétaux,**
- **produits toxiques,**
- **pièces automobiles,**
- **ordures ménagères.**

DES QUESTIONS - DES RÉCLAMATIONS - DES REMARQUES

Numéro Vert (appel gratuit)

0 800 502 090

Encombrants des particuliers

1er mercredi du mois
1er janvier 2015 compris
2e mercredi du mois
3e mercredi du mois

4e mercredi du mois*

Attention habitants du 4e secteur : les mois de Octobre / Décembre 2014 et Avril 2015 auront 5 semaines.
Il n'y a pas de collecte en 5e semaine.

Les bornes d'apport volontaire de Viry-Chatillon

➜ Les points d'apport volontaire de verre sont répartis sur l'ensemble de la ville

Des cuves enterrées sont installées aux points suivants :

- **Place du 19 mars-1962**
- **Place François-Mitterrand**
- **Rue du Comte-de-Lambert**
- **Boulevard Meder**

Des bornes d'apport volontaire aériennes sont réparties comme

- Avenue de la Forêt
- Restaurant Buffalo grill
- Avenue du Président Kennedy
- Rue des Tilleuls
- Avenue des Bas Chaumiers
- Parking du parc Leblanc
- Boulevard Guynemer
- Centre commercial Leclerc
- Rue Carnot
- Avenue de Savigny (parking)
- Place du Quinconce (parking)
- Avenue de la Grande Borne
- CNV, RN7
- Avenue de Provence
- Place aux Carpes
- Av. de la Belle Aimée

suit : **Verre** **Papiers**

Terres et Gravats

> Le samedi matin, de 8h30 à 12h, une benne est mise à votre disposition au Centre Technique Municipal de la Ville, 20 avenue André Malraux, pour y déposer de la terre et des gravats, décombres, sur présentation d'un justificatif de domicile.

Seuls les terres et gravats sont acceptés. Pour l'évacuation d'autres déchets tels que matelas, cuves, chaudières, les déchetteries départementales les réceptionneront gratuitement sur présentation de votre carte d'accès.

Piles /Toxiques

> Un véhicule de la société de collectes réceptionne vos déchets toxiques et stationne :

- Place François Mitterrand, le 2e vendredi de chaque mois, de 9h à 12h
- Place du marché, entre la poste et le marché du centre-ville, le 4e dimanche de chaque mois, de 9h à 12h.

Muni d'un justificatif de domicile, vous pourrez y déposer des pots de peinture, huiles, batteries, solvants, seringues, néons.

Calendrier des collectes

Viry-Chatillon

Octobre 2014 > Avril 2015

Secteur 1

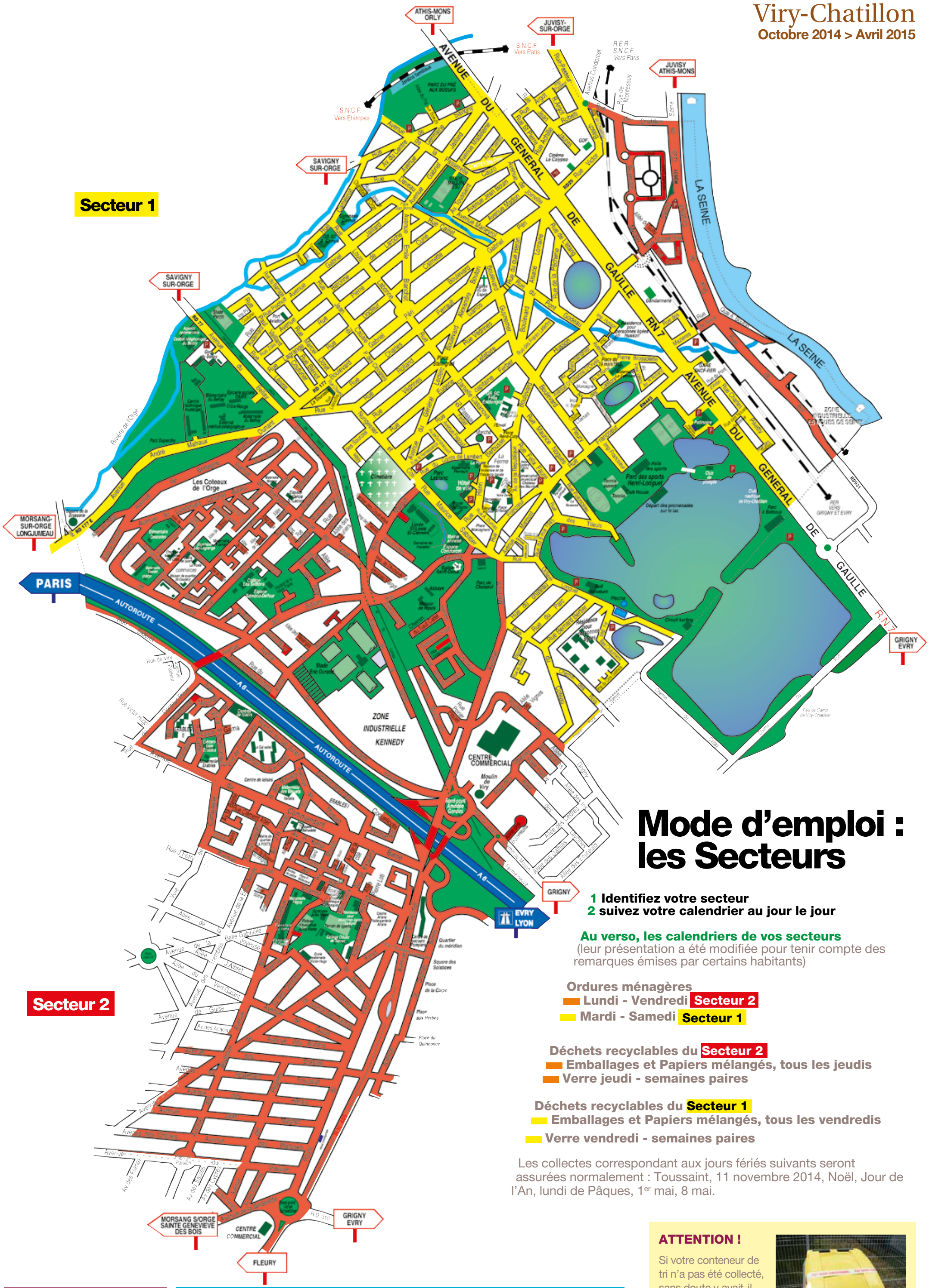

Mode d'emploi : les Secteurs

1 Identifiez votre secteur
2 suivez votre calendrier au jour le jour

Au verso, les calendriers de vos secteurs
(leur présentation a été modifiée pour tenir compte des remarques émises par certains habitants)

Secteur 2

Ordures ménagères
- **Lundi - Vendredi Secteur 2**
- **Mardi - Samedi Secteur 1**

Déchets recyclables du Secteur 2
- **Emballages et Papiers mélangés, tous les jeudis**
- **Verre jeudi - semaines paires**

Déchets recyclables du Secteur 1
- **Emballages et Papiers mélangés, tous les vendredis**
- **Verre vendredi - semaines paires**

Les collectes correspondant aux jours fériés suivants seront assurées normalement : Toussaint, 11 novembre 2014, Noël, Jour de l'An, lundi de Pâques, 1er mai, 8 mai.

VRAI/FAUX :

On peut mettre les pots de yaourts les barquettes alimentaires ou les sacs plastiques de caisse avec les emballages ?

FAUX : la qualité des plastiques n'est pas assez bonne.

Les textiles usagés

Vous souhaitez vous débarrasser de textiles usagés (vêtements, chaussures, linge de maison) ?
Même les chaussettes trouées, les livres et les peluches peuvent être déposés dans les bornes Le Relais !

Vous trouverez les points de collecte les plus proches de chez vous en rentrant votre code postal sur : http://www.lerelais.org/oudonner

Vous trouverez des bornes au centre Commercial Leclerc de Viry-Châtillon, avenue de Flandre, face à la Maison Rouge, et à Grigny, sur la Nationale 7 au niveau du Mac Donald's.

ATTENTION !

Si votre conteneur de tri n'a pas été collecté, sans doute y avait-il des erreurs. C'est parfois le cas.

Un adhésif indique que le tri est non conforme et permet à l'équipe des ordures ménagères de l'identifier et de le collecter le lendemain matin.

Merci de ne pas enlever le scotch.

Calendrier des collectes

Viry-Chatillon

Octobre 2014 > Avril 2015

Collecte du secteur 1

oct-14			nov-14			déc-14			janv-15			fév-15			mars-15			avr-15		
Mercredi	1		Samedi	1	◆	Lundi	1		Jeudi	1		Dimanche	1		Dimanche	1		Mercredi	1	
Jeudi	2		Dimanche	2		Mardi	2	◆●	Vendredi	2	◆	Lundi	2		Lundi	2		Jeudi	2	
Vendredi	3	◆◆	Lundi	3		Mercredi	3		Samedi	3	◆	Mardi	3	◆	Mardi	3	◆	Vendredi	3	◆◆
Samedi	4	◆	Mardi	4	◆●	Jeudi	4		Dimanche	4		Mercredi	4		Mercredi	4		Samedi	4	◆
Dimanche	5		Mercredi	5		Vendredi	5	◆	Lundi	5		Jeudi	5		Jeudi	5		Dimanche	5	
Lundi	6		Jeudi	6		Samedi	6	◆	Mardi	6	◆	Vendredi	6	◆◆	Vendredi	6	◆◆	Lundi	6	
Mardi	7	◆●	Vendredi	7	◆	Dimanche	7		Mercredi	7		Samedi	7	◆	Samedi	7	◆	Mardi	7	◆●
Mercredi	8		Samedi	8	◆	Lundi	8		Jeudi	8		Dimanche	8		Dimanche	8		Mercredi	8	
Jeudi	9		Dimanche	9		Mardi	9	◆●	Vendredi	9	◆◆	Lundi	9		Lundi	9		Jeudi	9	
Vendredi	10	◆	Lundi	10		Mercredi	10		Samedi	10	◆	Mardi	10	◆	Mardi	10	◆	Vendredi	10	◆
Samedi	11	◆	Mardi	11	◆●	Jeudi	11		Dimanche	11		Mercredi	11		Mercredi	11		Samedi	11	◆
Dimanche	12		Mercredi	12		Vendredi	12	◆◆	Lundi	12		Jeudi	12		Jeudi	12		Dimanche	12	
Lundi	13		Jeudi	13		Samedi	13	◆	Mardi	13	◆	Vendredi	13	◆	Vendredi	13	◆	Lundi	13	
Mardi	14	◆●	Vendredi	14	◆◆	Dimanche	14		Mercredi	14		Samedi	14	◆	Samedi	14	◆	Mardi	14	◆●
Mercredi	15		Samedi	15	◆	Lundi	15		Jeudi	15		Dimanche	15		Dimanche	15		Mercredi	15	
Jeudi	16		Dimanche	16		Mardi	16	◆●	Vendredi	16	◆	Lundi	16		Lundi	16		Jeudi	16	
Vendredi	17	◆◆	Lundi	17		Mercredi	17		Samedi	17	◆	Mardi	17	◆	Mardi	17	◆	Vendredi	17	◆◆
Samedi	18	◆	Mardi	18	◆●	Jeudi	18		Dimanche	18		Mercredi	18		Mercredi	18		Samedi	18	◆
Dimanche	19		Mercredi	19		Vendredi	19	◆	Lundi	19		Jeudi	19		Jeudi	19		Dimanche	19	
Lundi	20		Jeudi	20		Samedi	20	◆	Mardi	20	◆	Vendredi	20	◆◆	Vendredi	20	◆◆	Lundi	20	
Mardi	21	◆●	Vendredi	21	◆	Dimanche	21		Mercredi	21		Samedi	21	◆	Samedi	21	◆	Mardi	21	◆●
Mercredi	22		Samedi	22	◆	Lundi	22		Jeudi	22		Dimanche	22		Dimanche	22		Mercredi	22	
Jeudi	23		Dimanche	23		Mardi	23	◆	Vendredi	23	◆◆	Lundi	23		Lundi	23		Jeudi	23	
Vendredi	24	◆	Lundi	24		Mercredi	24		Samedi	24	◆	Mardi	24	◆	Mardi	24	◆	Vendredi	24	◆
Samedi	25	◆	Mardi	25	◆●	Jeudi	25		Dimanche	25		Mercredi	25		Mercredi	25		Samedi	25	◆
Dimanche	26		Mercredi	26		Vendredi	26	◆◆	Lundi	26		Jeudi	26		Jeudi	26		Dimanche	26	
Lundi	27		Jeudi	27		Samedi	27	◆	Mardi	27	◆	Vendredi	27	◆	Vendredi	27	◆	Lundi	27	
Mardi	28	◆●	Vendredi	28	◆◆	Dimanche	28		Mercredi	28		Samedi	28	◆	Samedi	28	◆	Mardi	28	◆●
Mercredi	29		Samedi	29	◆	Lundi	29		jeudi	29					Dimanche	29		Mercredi	29	
Jeudi	30		Dimanche	30		Mardi	30	◆	vendredi	30	◆				Lundi	30		Jeudi	30	
Vendredi	31	◆◆				Mercredi	31		Samedi	31	◆				Mardi	31	◆●			

Collecte du secteur 2

oct-14			nov-14			déc-14			janv-15			fév-15			mars-15			avr-15		
Mercredi	1		Samedi	1		Lundi	1	◆	Jeudi	1	◆	Dimanche	1		Dimanche	1		Mercredi	1	
Jeudi	2	◆◆	Dimanche	2		Mardi	2	●	Vendredi	2	◆	Lundi	2	◆	Lundi	2	◆	Jeudi	2	◆◆
Vendredi	3	◆	Lundi	3	◆	Mercredi	3		Samedi	3		Mardi	3		Mardi	3		Vendredi	3	◆
Samedi	4		Mardi	4	●	Jeudi	4	◆	Dimanche	4		Mercredi	4		Mercredi	4		Samedi	4	
Dimanche	5		Mercredi	5		Vendredi	5	◆	Lundi	5	◆	Jeudi	5	◆◆	Jeudi	5	◆◆	Dimanche	5	
Lundi	6	◆	Jeudi	6	◆	Samedi	6		Mardi	6		Vendredi	6	◆	Vendredi	6	◆	Lundi	6	◆
Mardi	7	●	Vendredi	7	◆	Dimanche	7		Mercredi	7		Samedi	7		Samedi	7		Mardi	7	●
Mercredi	8		Samedi	8		Lundi	8	◆	Jeudi	8	◆◆	Dimanche	8		Dimanche	8		Mercredi	8	
Jeudi	9	◆	Dimanche	9		Mardi	9	●	Vendredi	9	◆	Lundi	9	◆	Lundi	9	◆	Jeudi	9	◆
Vendredi	10	◆	Lundi	10	◆	Mercredi	10		Samedi	10		Mardi	10		Mardi	10		Vendredi	10	◆
Samedi	11		Mardi	11	●	Jeudi	11	◆◆	Dimanche	11		Mercredi	11		Mercredi	11		Samedi	11	
Dimanche	12		Mercredi	12		Vendredi	12	◆	Lundi	12	◆	Jeudi	12	◆	Jeudi	12	◆	Dimanche	12	
Lundi	13	◆	Jeudi	13	◆◆	Samedi	13		Mardi	13		Vendredi	13	◆	Vendredi	13	◆	Lundi	13	◆
Mardi	14	●	Vendredi	14	◆	Dimanche	14		Mercredi	14		Samedi	14		Samedi	14		Mardi	14	●
Mercredi	15		Samedi	15		Lundi	15	◆	Jeudi	15	◆	Dimanche	15		Dimanche	15		Mercredi	15	
Jeudi	16	◆◆	Dimanche	16		Mardi	16	●	Vendredi	16	◆	Lundi	16	◆	Lundi	16	◆	Jeudi	16	◆◆
Vendredi	17	◆	Lundi	17	◆	Mercredi	17		Samedi	17		Mardi	17		Mardi	17		Vendredi	17	◆
Samedi	18		Mardi	18	●	Jeudi	18	◆	Dimanche	18		Mercredi	18		Mercredi	18		Samedi	18	
Dimanche	19		Mercredi	19		Vendredi	19	◆	Lundi	19	◆	Jeudi	19	◆◆	Jeudi	19	◆◆	Dimanche	19	
Lundi	20	◆	Jeudi	20	◆	Samedi	20		Mardi	20		Vendredi	20	◆	Vendredi	20	◆	Lundi	20	◆
Mardi	21	●	Vendredi	21	◆	Dimanche	21		Mercredi	21		Samedi	21		Samedi	21		Mardi	21	●
Mercredi	22		Samedi	22		Lundi	22	◆	Jeudi	22	◆◆	Dimanche	22		Dimanche	22		Mercredi	22	
Jeudi	23	◆	Dimanche	23		Mardi	23		Vendredi	23	◆	Lundi	23	◆	Lundi	23	◆	Jeudi	23	◆
Vendredi	24	◆	Lundi	24	◆	Mercredi	24		Samedi	24		Mardi	24		Mardi	24		Vendredi	24	◆
Samedi	25		Mardi	25	●	Jeudi	25	◆◆	Dimanche	25		Mercredi	25		Mercredi	25		Samedi	25	
Dimanche	26		Mercredi	26		Vendredi	26	◆	Lundi	26	◆	Jeudi	26	◆	Jeudi	26	◆	Dimanche	26	
Lundi	27	◆	Jeudi	27	◆◆	Samedi	27		Mardi	27		Vendredi	27	◆	Vendredi	27	◆	Lundi	27	◆
Mardi	28	●	Vendredi	28	◆	Dimanche	28		Mercredi	28		Samedi	28		Samedi	28		Mardi	28	●
Mercredi	29		Samedi	29		Lundi	29	◆	jeudi	29	◆				Dimanche	29		Mercredi	29	
Jeudi	30	◆◆	Dimanche	30		Mardi	30		vendredi	30	◆				Lundi	30	◆	Jeudi	30	◆◆
Vendredi	31	◆				Mercredi	31		Samedi	31					Mardi	31	●			

◆ Emballages/papiers ◆ Verre ◆ Ordures ménagères ● Déchets verts

La prévention des Déchets, un programme qui marche !! Serez vous les prochains participants ?

Dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets, la Communauté d'agglomération les Lacs de l'Essonne mène de nombreuses actions en faveur de la réduction des déchets, dans le but d'atteindre son objectif de -7 % de Déchets Ménagers d'ici 2017.

En 2013, les écoles primaires « **Aimé Césaire** » et « **Charpak Aubrac** » à Grigny II ont bien voulu s'engager dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. De nouvelles écoles castelviroises les ont rejointes, notamment l'école « **Joachim Du Bellay** » et son restaurant municipal.

D'ici 2015, l'objectif est de déployer ce projet à d'autres établissements scolaires, d'obtenir une réduction significative des ordures ménagères et la pratique du compostage, tout en travaillant avec les villes et leur prestataire respectif.

Le premier site de **compostage partagé en petit collectif** a été lancé fin janvier 2014. Dans la résidence, ce sont 13 familles qui amènent leurs déchets organiques, petit cartonnage, feuilles mortes au composteur, fourni par la Communauté d'Agglomération.

© Pellicam